

SOMMAIRE

Page 1	: Mot du Maire
Page 2	: Sommaire
Page 3	: Les Conseillers Municipaux
Page 4	: Les Commissions Municipales
Page 5	: Délégués aux E.P.C.I. et Syndicats Intercommunaux
Pages 6 et 7	: Budget Communal
Page 8	: La Voirie Communale
Page 9	: Travaux Bâtiments
Page 10	: Construction de la Gendarmerie
Page 11	: Opération Cœurs de Villages
Page 12	: Vers une Maison des Associations
Page 13	: Les lotissements communaux
Pages 14, 15 et 16	: Galerie Nationale de la Forêt et du Bois
Page 17	: Office National des Forêts
Page 18	: Garderie Municipale
Page 19	: Le fleurissement
Pages 20, 21 et 22	: Du côté du Village des Meuniers
Pages 23 à 24	: La Zone Industrielle Genève-Océan
Page 25	: Recensement Agricole 2000
Pages 26 et 27	: Amicale des Sociétés Dompierroises
Pages 28 à 29	: Association des Dompierre de France
Pages 30 et 31	: L'Ecole de Dompierre
Pages 32 et 33	: Le Foyer Rural
Page 34	: A.D.M.R.
Page 35	: Les Aînés Dompierrois
Page 36	: La F.N.A.C.A.
Pages 37 à 39	: Infos
Pages 40 et 41	: Calendrier des Manifestations 2002
Pages 42 et 43	: Accueil - Informations
Page 44	: Vos Idées

Les Conseillers Municipaux

NOM ET PRENOMS	PROFESSION	RESIDENCE	FONCTION	TELEPHONE
MAZUÉ Christian	Enseignant	Meulin	--Maire--	03.85.50.29.44
AUBLETTE Roger	Retraité	Meulin	--1 ^{er} Adjoint--	03.85.50.23.15
SIMONET Roland	Cadre	Le Champ des Fleurs	--2 ^{ème} Adjoint--	03.85.50.24.45
JÉRÔME Nicole	Conseillère en assurance	La Créchère	--3 ^{ème} Adjoint--	03.85.50.25.83
LITAUDON Bernard	Artisan Chauffagiste	Le Bourg	--4 ^{ème} Adjoint--	03.85.50.26.55
BALIGAND Paulette	Enseignante	Le Perret	Conseiller Municipal	03.85.50.29.32
NOLY Franck	Artisan Boulanger	Le Bourg	Conseiller Municipal	03.85.50.22.89
COURTOIS Jean-Yves	Artisan Electricien	Les Chanuts	Conseiller Municipal	03.85.50.25.30
GATILLE Laurent	Exploitant Agricole	Audour	Conseiller Municipal	03.85.50.43.58
NESME François	Chauffeur	La Guinguette	Conseiller Municipal	03.85.50.21.32
PERRIN Philippe	Industriel	La Guinguette	Conseiller Municipal	03.85.50.27.33
DUFOUR Martine	Exploitante Agricole	Massan	Conseiller Municipal	03.85.50.29.24
VARENNES Denis	Exploitant Agricole	La Planche	Conseiller Municipal	03.85.50.20.06
BRETAIRE Jean-Claude	Commerçant	Le Bourg	Conseiller Municipal	03.85.50.20.96
BENAS Jean-Pierre	Exploitant Agricole	Le Bourg	Conseiller Municipal	03.85.50.27.49

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
BRETAIRE Jean-Claude	DARGAUD Henri
AUBLETTE Roger	COURTOIS Jean-Patrick
LITAUDON Bernard	CHEMARIN René
BENAS Jean-Pierre	BIDAUT Marie-Claude
MARTIN André	DUFOUR Marinette
DESROCHES Maurice (Tramayes)	VOUILLON Jean (Trivy)

Commissions Municipales

- **Centre Communal d'Action Sociale**

- Mmes BALIGAND Paulette - DUFOUR Martine - JÉRÔME Nicole - M. NOLY Franck
- Membres extérieurs : Mmes BESSON Marie - DUFOUR Marinette – DUFOUR Jeannine
M. GRANGERET Pierre

- **Affaires scolaires :**

- MM. BENAS Jean-Pierre - PERRIN Philippe - NOLY Franck - Mme DUFOUR Martine
- Consultant extérieur : Mme Suzanne GUILLOUX

- **Chemins :**

- MM. NESME François - BENAS Jean-Pierre - AUBLETTE Roger - VARENNES Denis
- GATILLE Laurent
- Consultants extérieurs : - MM. CORTIER Michel - DESROCHES Gérard

- **Complexe Touristique du Village des Meuniers :**

- Mmes DUFOUR Martine - Mme BALIGAND Paulette
- M. SIMONET Roland - M. AUBLETTE Roger

Environnement - Fleurissement :

- Mmes JÉRÔME Nicole - BALIGAND Paulette - DUFOUR Martine
- MM. AUBLETTE Roger - NESME François
- Consultants extérieurs : - Mmes DUFOUR Marinette - CHAINTREUIL Odette - BRETAIRE Andrée –
BONIN Yvette

- **Travaux bâtiments :**

- MM. SIMONET Roland - LITAUDON Bernard - COURTOIS Jean-Yves - PERRIN Philippe
- Consultant extérieur : - M. BIDAUT Maurice

- **Attribution de logements :**

- MM. LITAUDON Bernard - VARENNES Denis - BRETAIRE Jean-Claude - GATILLE Laurent
- Mmes BALIGAND Paulette - DUFOUR Martine - JÉRÔME Nicole

- **Jeunesse et sports :**

- MM. NOLY Franck - VARENNES Denis - GATILLE Laurent
- Consultants extérieurs : - M. Pascal POINOT - Mme Michèle POINOT

Délégués aux E.P.C.I. et Syndicats Intercommunaux

Communauté de Communes de Matour et sa Région :

- Titulaires : MM. Christian MAZUÉ et Jean-Claude BRETAIRE, Madame Nicole JÉRÔME
- Suppléants : MM. Jean-Pierre BENAS et François NESME

Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais :

- Titulaires : MM. Roger AUBLETTE et Bernard LITAUDON

Syndicat Intercommunal d'Electrification du Clunysois :

- Titulaires : MM. Christian MAZUÉ et Jean-Yves COURTOIS
- Suppléants : MM. Laurent GATILLE et Roger AUBLETTE

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Zone Industrielle Genève Océan :

- Titulaires : MM. Philippe PERRIN et Bernard LITAUDON
- Suppléants : MM. Denis VARENNES et Roland SIMONET

Syndicat Mixte pour l'Elimination et la valorisation des Ordures Ménagères (S.M.E.VO.M.)

- Titulaire : M. Roland SIMONET
- Suppléant : M. Jean-Pierre BENAS

Association de la Charte Régionale du Pays Clunysois :

- Titulaire : M. Christian MAZUÉ
- Suppléant : M. Jean-Claude BRETAIRE

Association des Communes pour le Développement Economique du Territoire (A.C.T.E.)

- Titulaire : M. Philippe PERRIN
- Suppléant : M. Roger AUBLETTE

Suite à la circulaire préfectorale du 21 Novembre 2001, le Conseil Municipal dans sa séance du 11 Décembre 2001 a désigné Monsieur François NESME, Conseiller Municipal, délégué à la défense.

' Budget Communal

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Opérations :	12 149 703,00 F	Subventions d'investissement	5 497 314,00 F
- Travaux Voirie 394 000,00 F		Emprunts et dettes assimilées	5 986 886,00 F
- Divers Bât. communaux 325 000,00 F		Remboursements divers dont F.C.T.V.A.	125 000,00 F
- Acquisition matériel 80 000,00 F		Affectation résultats	554 619,00 F
- Acquisitions foncières 250 000,00 F		Virement de la section de fonctionnement	625 884,00 F
- Travaux église Meulin 266 000,00 F			
- Carrefours des Meuniers et de la Gendarmerie 200 000,00 F			
- Const. Nouv. Gendar. 6 704 868,00 F			
- Opé. Cœurs de Villages 2 000 000,00 F			
- Const. Bât. multifonc. 1 440 835,00 F			
- Acquisition Car scolaire 224 000,00 F			
- Aménag. Chem. Fores. 265 000,00 F			
Remboursement d'emprunts (capital)	640 000,00 F		
TOTAL	12 789 703,00 F	TOTAL	12 789 703,00 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Charges à caractère général	1 113 570,00 F	Produits des services	156 100,00 F
Charges de personnel	2 145 500,00 F	Impôts et taxes	1 046 316,00 F
Autres charges de gestion courante	329 500,00 F	Dotations et participations	1 658 605,00 F
Atténuation de produits	70 000,00 F	Autres produits de gestion courante	660 000,00 F
Charges financières	200 000,00 F	Atténuation de charges (Remb. C.E.C. / Emplois jeunes)	560 000,00 F
Virement à la section d'investissement	1 180 503,00 F	Produits exceptionnels	2 000,00 F
		Excédent antérieur reporté	956 052,00 F
TOTAL	5 039 073,00 F	TOTAL	5 039 073,00 F

- Part Communale des Impôts Locaux pour 2001 -

	BASE D'IMPOSITION	TAUX	PRODUIT
Taxe d'Habitation	3 640 000,00 F	7,61 %	277 004,00 F
Taxe Foncière - Propriétés bâties	3 028 000,00 F	11,99 %	363 057,00 F
Taxe Foncière - Propriétés non	642 000,00 F	32,44 %	208 265,00 F
Taxe Professionnelle	2 810 000,00 F	6,90 %	193 890,00 F
TOTAL	/		1 042 216,00 F

Les taux d'imposition 2001 sont restés inchangés par rapport à ceux de l'année précédente.

- Les Taux d'Imposition dans le canton –

	Taxe Foncière Propriétés bâties	Intercom- municipalité	Taxe Habitation	Intercom- municipalité	Taxe Profession- nelle	Intercom- municipalité	Taxe foncière Propriétés non bâties	Intercom- municipalité	Taxe d'enlèvement d'Ordures Ménagères
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
BRANDON	7.85	2.59	5.85	1.80	6.80	2.04	21.44	8.81	7.03
MONTAGNY	6.65	2.59	5.52	1.80	17.84	2.04	27.76	8.81	7.03
LA CHAPELLE	7.25	2.59	5.14	1.80	3.85	2.04	24.22	8.81	7.03
MATOUR	11.51	2.59	8.78	1.80	9.60	2.04	56.66	8.81	7.03
DOMPIERRE	11.99	2.59	7.61	1.80	6.90	2.04	32.44	8.81	7.03
TRIVY	10.10	2.59	7.07	1.80	9.09	2.04	29.19	8.81	7.03
TRAMBLY	6.74	2.59	3.81	1.80	3.88	2.04	27.78	8.81	7.03
MONTMELARD	9.04	2.59	5.09	1.80	8.30	2.04	27,06	8.81	7.03

Tarifs de location des Salles Communales

Salle des Fêtes

Associations et habitants de la Commune : **167,69 €**

Extérieur à la Commune : **228,67 €**

Salle du Hameau des Ormes

: **76,22 €**

La Voirie Communale

C'est avec Roger AUBLETTE, 1^{er} Adjoint et les jeunes Conseillers Laurent GATILLE, Jean-Pierre BENAS et Denis VARENNES que nous avons entrepris une programmation de travaux sur nos routes et chemins.



Après plusieurs réunions, il nous est apparu utile de faire les travaux suivants :

- ↳ Empierrement et goudronnage du chemin de la Gare à Raymond DARGAUD.
- ↳ Mono-couche goudron et gravillonnage sur chemin des Plassards au Bourg de Meulin.
- ↳ Mono-couche goudron et gravillonnage sur le chemin des Eyguesses.
- ↳ Enrobés chauds à la Toule sur le chemin de l'Odret mitoyen avec Trambly

L'entreprise DE GATA, ayant effectué des travaux de très mauvaise qualité, notamment le chemin de Frouges aux Badoules, n'a pas été contactée pour les travaux de cette année.

Après l'étude de différents devis, c'est l'entreprise Thivent de La Chapelle sous Dun qui a été retenue pour effectuer les travaux.

Le coût total des opérations est de 256 841,28 F T.T.C.

L'élagage des haies est presque terminé. Il semble dommage que la Mairie soit obligée d'envoyer des lettres à certains riverains (toujours les mêmes).



Soucieuse de la sécurité routière dans le bourg et à l'entrée de l'agglomération, direction Montmelard, la Municipalité mène une réflexion avec la Direction des Routes et des Infrastructures pour envisager des solutions pour "ralentir" la circulation sur cet axe.

Aménagement des abords de la Salle des Fêtes

Lors de sa séance du 11 Décembre 2001, le Conseil Municipal a adopté le projet préparé par le Cabinet d'Architecture et d'Ingénierie BOIRON-LEDAUPHIN relatif à l'aménagement des abords de la Salle des Fêtes.

Ce projet consiste à des travaux de mise en forme de la plate-forme, la réalisation d'un réseau de canalisation d'eaux pluviales, caniveaux, bornes électriques et sonorisation, confection et matérialisation de places de stationnement, plantation, engazonnement, bi-couche en direction du stade.

L'estimation de ces travaux est de 72 108,39 € H.T. plus honoraires et assurances d'un montant H.T. de 10 976,33 € soit un total de 83 084,72 € H.T.

Des subventions sont sollicitées pour cet aménagement. Les travaux pourraient se réaliser après appel d'offres à la fin du 2^{ème} Trimestre prochain.

François NESME



Les travaux dans les Bâtiments Communaux

Divers travaux d'entretien de peinture dans des bâtiments communaux ont été réalisés par les employés municipaux au cours de l'année 2001 notamment :

- Au Stade : ensemble des portails d'accès
- A la Salle des Fêtes : portes et fenêtres extérieures sur l'ensemble du bâtiment
- Au local du Foot : portes du garage, portes et fenêtres extérieures, grilles métalliques, forget en frissette et abri buvette.

- Dans le Bourg : terrain de boules, place du Monument : grilles métalliques
Le scellement des dalles au dessus de la murette a été entièrement repris.

Après consultation, l'entreprise de Maçonnerie PROST a été retenue pour la reprise totale d'un mur de soutènement au cimetière de Dompierre pour un montant de 117 595 F T.T.C. Ces travaux sont entièrement réalisés à ce jour y compris le jointage du mur Est.

Des travaux de restauration des Salles de la Mairie et le déplacement du Secrétariat dans la salle de réunion avec la réalisation d'une banque d'accueil, ont été attribués à des artisans locaux.

Ent. BONIN-MAZOYER	Menuiserie	25 080,12 F T.T.C.
Ent. PAGEAUT	Peinture	46 523,20 F T.T.C.
Ent. COURTOIS Jean-Yves	Electricité	24 203,14 F T.T.C.
Ent. LITAUDON Bernard	Sanitaire	3 968,33 F T.T.C.
Ent. DARGAUD Alain	Menuiserie	1 790,05 F T.T.C.
Equipement Mobilier :	Votre Bureau (Mâcon)	39 066,36 F T.T.C.
Equipement Téléphonie :	Mâcon Communication	14 734,72 F T.T.C.

Installée depuis Août 1980, dans l'Immeuble Administratif, les Salles de la Mairie avaient besoin d'une nouvelle organisation et d'un changement de look. Une 2^{ème} tranche sera menée en 2002 concernant le hall d'entrée et la salle de réception dite salle des mariages.

Eglise de Meulin

Beaucoup de Dompierrois doivent se poser la question suivante : pourquoi l'église de Meulin n'avance-t-elle pas dans sa restauration ? Nous sommes "bloqués" par une entreprise qui a signé un marché concernant la réfection de la toiture en laves ; en effet, l'entreprise ROTONDO de Verray sous Salmaise (21) n'a toujours pas commencé ces travaux malgré plusieurs relances écrites et téléphoniques. Nous allons donc engager une procédure pour que ces travaux voient le jour dans les meilleurs délais.

D'autres travaux sont en cours à Meulin :

- reprise du mur de soutènement de l'église avec le jointage des pierres

Beaucoup de travaux de ce genre seront à nouveau programmés dans le courant de l'année 2002.

Prochainement la Commission Municipale des Bâtiments se réunira pour examiner l'ensemble des travaux à réaliser sur les bâtiments communaux.

Toutes les personnes susceptibles de constater des réparations urgentes à effectuer sur des biens de la Commune peuvent le signaler à la Mairie.

Bernard LITAUDON



Construction de la Gendarmerie

Suite aux réunions des 24 Septembre, 08 et 15 Octobre de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil Municipal, réuni le 15 Octobre 2001, a décidé de retenir les entreprises suivantes pour les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie :

LOT	ENTREPRISES	Montant H.T. en €uros
N° 0 : Démolition	LAUTISSIER (Bussières)	5 335,72
N° 1 : Gros œuvre, étanchéité	PROST (Dompierre les Ormes)	229 629,88
N° 2 : Charpente, bois	JAFFRE (St Bonnet des Bruyères)	40 322,46
N° 3 : Couverture, Zinguerie	JAFFRE (St Bonnet des Bruyères)	39 035,33
N° 4 : Menuiserie extérieure PVC	LAFFAY (St Léger sous la Bussière)	33 460,27
N° 5 : Menuiserie extérieure aluminium, serrurerie	ROLLET (Crèches sur Saône)	Base : 39 013,81 Option B : 329,29 } 27 508,66
N° 6 : Menuiserie intérieure bois	LAFFAY ((St Léger sous la Bussière)	39 343,10
N° 7 : Plâtrerie-peintures	BOISSEAU (Mâcon)	86 099,37
N° 8 : Faux Plafonds	MCP (St Didier au Mont d'Or)	4 717,99
N° 9 : Plomberie, sanitaires	MULOT (Dompierre les Ormes)	27 243,15
N° 10 : Chauffage gaz, VMC	MARCHAND (Paray le Monial)	34 267,49
N° 11 : Electricité, courants forts, courants faibles	LABROSSE (Changy)	24 091,02
N° 12 : T.V., parabole	TROUILLET (Cluny)	2 584,01
N° 14 : Enduits de façades	BATI TECHNIQUE (Charnay les Mâcon)	35 176,62
N° 15 : Revêtements de sols collés	FONTIMPE (St Laurent sur Saône)	10 449,52
N° 16 : V.R.D.	GROSNE TERRASSEMENT (La Roche Vineuse)	Base : 122 626,98 Tranche : 25 534,01 conditionnelle } 148 160,99
N° 17 : Espaces verts	GRIZARD (ST Symphorien des Bois)	9 720,60
	TOTAL	797 146,18
	T.V.A. 19.6 %	156 240,65
	TOTAL T.T.C. en €uros	953 386,83

Le lot N° 13 Carrelages - Faïences est infructueux. Une procédure de marché négocié est en cours.

A ces travaux s'ajoutent les extensions des réseaux assainissement, électricité et eau ainsi que les honoraires de l'Architecte, de l'O.P.A.C. et des différents bureaux de contrôle.

Plusieurs aides ont été obtenues pour cette importante réalisation communale. Un emprunt est en cours de réalisation pour le solde de cette opération (emprunt de l'ordre de 850 000 €).

Le montant annuel de la future location de la Gendarmerie est fixé à 39 521 Euros.

Les travaux ont débuté en Novembre et la livraison des 5 pavillons et de la caserne est prévue en fin d'année.

Opération Coeurs de Villages

Une convention "Cœurs de Villages" a été signée le 03 Juillet 2000 entre la Commune et le Conseil Régional de Bourgogne.

Elle a pour objet de soutenir la création de logements locatifs par la réhabilitation de bâtiments anciens et de mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie des communes par l'aménagement des espaces publics et des locaux à usage locatif.

Cette opération a pour but de redynamiser le Bourg, en particulier en réhabilitant les maisons Chemarin et Michel, acquises il y a quelques années par la Commune.

Une étude de faisabilité concernant ces deux bâtiments a été confiée conjointement à l'O.P.A.C. 71 et le Cabinet d'architectes Robin. Il en ressort les éléments suivants :

- **Bâtiment 1 : Maison "Chemarin"**

Au rez de chaussée : une "maison des services publics" qui accueillerait la Perception dans un 1^{er} temps et éventuellement d'autres services publics à terme.

Au 1^{er} étage : un logement de type T4 et un logement de type T2

Au 2^{ème} étage : 2 logements de type T3

Bâtiment annexe en fond de cour : au rez de chaussée, garages, local poubelles, local rangement cycles

- **Bâtiment 2 : Maison "Michel"**

Au rez de chaussée : un local commercial (la façade du commerce serait reculée de 1,20 m à l'intérieur du bâtiment pour permettre de réaliser un trottoir couvert en face de cette boutique).

Au 1^{er} étage : un logement de type T3

Au 2^{ème} étage : un logement de type T3

Bâtiment annexe en fond de cour : au rez de chaussée, garages...

L'opération est possible grâce à des subventions obtenues (Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Général) et un emprunt qui sera compensé par les loyers des futurs logements et locaux.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 11 Décembre 2001, a approuvé le projet. Les travaux pourraient commencer à l'automne 2002 pour une livraison l'été 2003.

Philippe PERRIN



Vers une Maison des Associations

Le bâtiment du Foyer Rural, fermé depuis décembre 2000 pour cause d'insécurité, a été rasé à la mi-décembre 2001 afin de permettre la construction de la nouvelle Gendarmerie.

Actuellement, le Foyer est "hébergé" à titre provisoire au Complexe Touristique du Village des Meuniers, dans la salle d'accueil de groupes située au rez de chaussée de la Maison du gardien.

Le logement, occupé actuellement par les bureaux de la Communauté de Communes, le Syndicat de la Zone Industrielle, le Syndicat d'Electrification du Clunysois et le Camping, doit être libéré car un nouveau directeur doit être recruté au Printemps. A terme, il doit en être de même pour la salle occupée par le Foyer.

Un problème se pose alors : où reloger le Foyer ?

Le Maire a proposé de reconstruire, non pas un bâtiment pour le Foyer mais une Maison des Associations qui accueillerait toutes les associations dompierroises y compris le Foyer Rural. Son souhait serait de l'implanter au bourg afin qu'il soit au cœur de la vie du village.

La principale difficulté est de trouver un emplacement. L'ancienne municipalité avait déjà travaillé sur ce dossier en faisant réaliser à un cabinet d'architectes, une étude de faisabilité pour l'implantation d'un bâtiment multifonctions dans les logements actuels de la Gendarmerie. Cette étude a montré qu'un tel projet n'était pas réalisable pour divers motifs techniques :

- rez de chaussée difficilement utilisable pour recevoir du public
- surface du 1^{er} étage insuffisante pour accueillir des activités d'évolution d'où nécessité d'une extension en accolant un autre bâtiment en façade ouest...

Le projet a donc été abandonné. Le Maire actuel, en reprenant le dossier, a eu une autre idée : abattre les logements de la Gendarmerie et construire la Maison des Associations sur l'emplacement. Quels seraient les avantages d'une telle solution :

- une localisation au bourg quasi identique à celle existant auparavant ;
- une complémentarité avec l'école : la garderie péri-scolaire se ferait dans la Maison des Associations et les enfants pourraient aller suivre des activités après l'école sans que les parents soient obligés de venir les chercher ;
- un ensemble cohérent regroupant sur un périmètre restreint l'école, la Maison des Associations, la Halte-Garderie dans le bâtiment administratif de la Gendarmerie actuelle, donc un site protégé du trafic routier.

Pour l'instant, ceci n'est qu'à l'état de projet. Une commission municipale a été créée afin de réfléchir sur l'avenir des anciens bâtiments de la Gendarmerie. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de ses conclusions.

Franck NOLY



Les Lotissements Communaux

Les lotissements communaux "Les Pesses" et "La Croix de Mission" connaissent une forte demande depuis quelques mois, mais il reste encore des lots à vendre (de 900 à 1 500 m²) à un prix attractif de 10,68 Euros le m².

Un livret complet, avec les plans, les règlements et autres documents sur ces lotissements vient d'être réalisé et est à la disposition de tous auprès de la Mairie.

N'hésitez pas à en parler autour de vous ; les terrains sont entièrement viabilisés et prêts à la construction pour toute maison d'habitation.

Le lotissement des "Pesses" comprend 6 lots :

- 1 terrain est vendu à M. et Mme Jean-Paul PERRIN ; ils ont emménagé dans leur pavillon avec leurs enfants au Printemps dernier.
- 1 autre lot est réservé

Le lotissement de "La Croix de Mission" est déjà à moitié "vendu" à ce jour :

- le lot n° 1 à M. et Mme Patrick RICHARD
- le lot n° 3 à M. Frédéric ESQUERRE et Melle Christine GOSSELIN
- le lot n° 4 à M. et Mme Frédéric LABORIER. Ce couple, de retour au pays avec leurs filles, a emménagé dans leur pavillon l'été dernier
- le lot n° 5 à M. Nicolas SCHIED et Melle Corine LESAGE
- le lot n° 6 à M. et Mme Etienne KIEFFER
- le lot n° 8 à Mme Marie-Madeleine LECUELLE

Deux grands panneaux pour promouvoir ces lotissements sont en cours d'installation en bordure de la route express.

Galerie Européenne de la Forêt et du Bois

Visite guidée en avant-première

Près de cinq ans après le lancement par le Conseil Général, et tous les acteurs impliqués dans la filière bois, de ce projet structurant, cet équipement devrait ouvrir ses portes au printemps à Dompierre-les-Ormes. Unique en France, la Galerie a été conçue à la fois pour être un haut lieu touristique et culturel, un centre de promotion et de valorisation du bois et des activités qui lui sont liées ainsi qu'un lieu de rencontre entre le grand public et les professionnels.

Le plus vieux matériau d'avenir

Située à proximité de l'Arboretum Domanial de Pézanin, avec qui elle va constituer un ensemble exceptionnel, la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois promet d'être un lieu d'excellence pour plusieurs raisons. A commencer par son architecture originale et innovante. Vocation oblige, le bois y occupe une place prépondérante. Mais son mariage avec le verre, très harmonieux et bien intégré au paysage, est une parfaite réussite. La preuve que le bois est bien le plus vieux matériau d'avenir. Le contenu est aussi remarquable. Musée présentant des expositions permanentes sur la forêt dans le monde et en Bourgogne, salle de documentation, auditorium accueillant des conférences et enseignements, espaces mettant en valeur les différents aspects de la filière bois, boutique... Tout a été pensé pour que cet équipement réponde aux attentes des divers publics - enfants, parents, enseignants, scolaires, étudiants, chercheurs, artistes, architectes, acteurs de la filière, professionnels et artisans – qui le fréquenteront. Grâce aux ressources qu'il mettra à disposition, il sera ainsi possible de s'informer, de se former, d'échanger, de développer son activité, d'innover...

Le choix d'une scénographie ludique, animée, interactive, sollicitant les cinq sens, permettra de concilier enrichissement avec plaisir. Dix-huit mois de travaux et 4,26 millions d'euros - dont 3,50 financés par le Conseil Général, le solde par le Conseil Régional et l'Etat - auront été nécessaires pour concrétiser ce projet qui va contribuer à apporter du ...bois au moulin de la stratégie dynamique des équipements performants de notre département.



Comme si vous y étiez

1- Le bois, plus vieux matériau d'avenir : dans cet espace sont traités des thèmes nombreux et variés comme « Le bois, le seul matériau naturel renouvelable », « La forêt, univers mythologique, magique », « La forêt, refuge, univers de brigands », « Les métiers de la forêt et du bois », « L'activité biologique entretenant la vie et luttant contre la pollution »...

2- Parquet de métiers : intégrée dans le sol de la galerie, cette œuvre permet de survoler l'ensemble des métiers du bois.

3 - « Forêt de Bourgogne » : cette exposition permanente évoque la forêt régionale sous tous les aspects : économique, environnemental...

4 - Arboretum domanial : avec ses 450 arbres venus du monde entier, il constitue un ensemble botanique remarquable.

5 - « Forêt du monde, Forêt des Hommes » : cette exposition permanente propose une approche géographique, historique, biologique, ethnologique, économique, artistique... des quatre grands milieux forestiers de la planète : les forêts tropicales humides et sèches, tempérées et boréales

6 - Auditorium : d'une capacité de plus de 120 places, il a vocation à accueillir des conférences, colloques, communications professionnelles, cours d'enseignement...

7 - Salle de travail

8 - Ateliers : ils sont réservés aux professionnels.

9 - Chaufferie bois : elle utilise des plaquettes de bois comme source d'énergie.

10 - Xylothèque : elle présente une collection très complète des bois connus, des altérations qu'ils peuvent subir et des moyens de lutte contre ces dégradations.

11 - Documentation : elle réunit, sur tous supports (papier, numérique, audio et vidéo), un important fonds documentaire sur le bois et la forêt que l'on peut consulter.

12 - Matériauthèque : elle présente les différents produits en bois ou à base de bois que l'on trouve sur le marché.

13 - Pôle création, architecture, design : il met à disposition des architectes, designers, bureaux d'étude, artistes... des ressources nécessaires à leurs activités de conception et de création.

14 - Pôle forestier : il assure la liaison avec le milieu forestier local, participe à la promotion des métiers de la forêt et à l'organisation de formations et accueille des ventes de bois informatisées de l'Office National des Forêts.

15 - Pôle innovation industrielle: il aborde les thèmes de la haute technologie, des études appliquées, des transferts de technologie... et met à disposition des industriels ou bureaux d'étude des informations produites grâce à sa veille technologique.

16 - Pôle d'échanges interprofessionnels : il met à disposition des industriels ou artisans, professionnels du mobilier ou du bâtiment des analyses marketing et développement industriel nécessaires à la gestion de leurs entreprises et organise des manifestations et salons spécialisés.

17 - Serre : elle présente des plants forestiers que l'on peut notamment acheter.

18 - Restauration : elle est assurée en service cafétéria, équipée d'un bar et d'une cuisine pour le réchauffement des plats.

19 - Accueil – Boutique : l'espace de vente propose des objets et ouvrages dédiés aux sujets abordés dans les différents espaces.

20 - Administration.

21 - Stationnement.

22 - Terrasses et coursives.

23 - Hébergements : les possibilités sont nombreuses autour du site.

Office National des Forêts

2001, souvenons-nous...

Un grand souffle de vent puis le calme revenu. Deux années pour que les traces laissées par un Eole dévastateur s'estompent quelque peu de notre paysage. Pour mémoire, 75 % des forêts de l'Etat touchées peu à prou par cette violence climatique.

Il faudra dans ces forêts, dont fait partie l'Arboretum Domanial de Pézanin, reconstituer entièrement près de 2 800 ha par le biais de régénération naturelle (semis) ou artificiel (plants).

Les coûts pour la région Bourgogne s'élèvent à 6 millions d'Euros ! Les forêts communales ont vu plus de 3000 ha détruits. Ce sont les feuillus (chênes et hêtres) qui représentent 90 % des arbres cassés ou déracinés. Le restant composé d'espèces résineuses est représenté à hauteur de 70 % par les "douglas".

L'Arboretum de Pézanin a recouvré le niveau de richesse (environ 450 espèces, sous-espèces et autres objets de classification) qu'il connaissait avant décembre 1999. Sa vocation touristique va pouvoir se réaffirmer de manière forte avec l'ouverture prochaine de la Galerie Européenne du Bois. La complémentarité des deux sites sera un atout supplémentaire pour notre Commune.

Curiosité : savez-vous qu'un tout jeune centenaire américain est décédé, victime d'insectes voraces, au printemps 2001. L'idée d'en faire un objet végétal paysager et didactique s'est imposée et l'arbre sec, au feuillage rougi, est devenu un totem géant à la tête armée de picots redoutables ! Il faut, bien sûr le chercher un peu...

Une espèce qui qualifie Dompierre se trouve représentée à Pézanin, l'Orme qui tire son nom de l'indoeuropéen comme le celtique gaulois lemos. L'orme champêtre a été décimé par la graphiose. Ses usages étaient multiples : fourragers, médicaux (écorce stimulante, sudorifique, diurétiques...) et les qualités mécaniques et esthétiques en faisait un bois recherché pour la fabrication de meubles.

Si la nature lui fait grâce, l'Yvet (un des autres noms de l'orme champêtre) refera sa place au soleil. Les petites feuilles regarniront les haies vives et les bosquets. Vigueur des nouveaux rameaux aux nouveaux printemps. Ils viendront peut être troubler le miroir glacé de l'étang, le réchauffer. Et le temps passera, bonne année à tous.

Voëux que je vous présente aussi au nom de l'Office National des Forêts.

Patrick MAZOYER



Garderie Municipale

Beaucoup d'habitants de Dompierre travaillent hors de la Commune (Mâcon, Paray, Charolles, Cluny...).

Ce faisant, les parents des élèves scolarisés sur Dompierre se trouvent face à des difficultés pour la garde de leurs enfants avant et après la classe ainsi que le Mercredi. Certains parents ont la chance d'avoir de la famille (grands-parents, oncles, tantes...) pour accueillir leurs enfants.

D'autres font appel aux quelques assistantes maternelles qui exercent sur Dompierre. Mais celles-ci sont "saturées" et le fait de garder des "grands" à la sortie de l'école les empêche d'accueillir des bébés. Des demandes répétées de la part des parents d'élèves ont conduit à une étude, laquelle fait apparaître les besoins définis plus haut.

Par délibération en date du 09 Août 2001, le Conseil Municipal a donc décidé la création d'une garderie péri et extra-scolaire.

Cette garderie fonctionne en régie municipale depuis la rentrée de Septembre 2001 avec le recrutement d'une emploi-jeune. La candidature d'Agnès DESMARIS âgée de 22 ans, titulaire d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, a été retenue.

Dans l'attente de l'aménagement des locaux appropriés, l'accueil des enfants à la garderie péri-scolaire se fait à la salle d'Evolution de l'Ecole du Haut. Elle est ouverte les semaines d'école du Lundi au Vendredi, le matin de 07 h 30 à 09 h 00 et l'après-midi de 16 h 15 à 18 h 30

La garderie extra-scolaire fonctionne le Mercredi en journée continue de 07 h 15 à 18 h 30 ainsi que pendant les vacances de Février (selon les besoins des parents) à la salle du Hameau des Ormes.

Des tarifs raisonnables ont été fixés afin de ne pas pénaliser les familles nombreuses

- par jour	1,52 € (soit 10 F)
- abonnement pour un mois	15,24 € (soit 100 F)
- abonnement pour un trimestre	30,49 € (soit 200 F)
- abonnement pour un an	76,22 € (soit 500 F)

Mercredi : 13,72 € soit (80 F) (repas compris)

La garderie propose diverses activités : jeux de société, jeux sportifs, activités manuelles, peinture, pâte à modeler, ainsi que l'aide aux devoirs. Celle du Mercredi fonctionne un peu différemment : les enfants peuvent apporter leurs jouets personnels ; des séances vidéos viennent également animer leur journée.

C'est déjà actuellement une quinzaine d'enfants qui fréquente régulièrement la garderie.

Pour toute information, vous pouvez vous renseigner au Secrétariat de la Mairie.

Jean-Pierre BENAS



Le Fleurissement

Depuis quelques années, une équipe de bénévoles œuvre pour l'embellissement de notre Commune.

En 1999, Dompierre s'est vu attribuer "une première fleur", récompense de beaucoup d'efforts. En 2001, ce label était à conserver. Grâce à la motivation et le travail de tous, le pari a été gagné : maintien de notre 1^{ère} fleur.

Le jury Départemental a particulièrement apprécié le bon entretien de notre village et l'originalité du rond point vers la coopérative.

Nouvellement aménagé, ce carrefour à l'entrée du village nous a permis de nouvelles plantations : cucurbitacées, thunbergias s'agrippant sur des bambous.

Les bénévoles se sont attachés à améliorer l'harmonie et la gamme chromatique des couleurs, en augmentant le nombre d'espèces utilisées dans les massifs. Ce sont 3 000 plants qui ont composé les différents parterres et jardinières.

Mais en plus des couleurs, il est aujourd'hui nécessaire d'apporter de la générosité et de l'exubérance. Ainsi pour l'année 2002, nous poursuivons notre originalité en introduisant des graminés qui enrichissent la gamme estivale pour l'esthétique de leurs feuillages et de leurs épis, des potagères qui sont à la mode!

N'hésitez pas à nous donner vos idées et vos conseils.

Le fleurissement doit être l'affaire de tous. Il passe par l'embellissement de chaque propriété à titre privé, par la propreté de notre bourg, par la beauté des massifs dans chaque hameau. Cette image accueillante que l'on souhaite donner de notre Commune ne pourrait se réaliser sans la participation de tous.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Nicole JÉRÔME



Du Côté du Village des Meuniers

Pari gagné !

Une fois de plus, **Le Village des Meuniers** affirme sa notoriété dans le paysage touristique régional, permettant à la commune de **Dompierre les Ormes** de bénéficier d'une excellente image de marque en France et à l'étranger.

Après un mois de mai relativement calme, les touristes n'ont cessé de nous rendre visite au **Village des Meuniers**, - **1095 familles accueillies** soient **14 % de plus qu'en 2000** - et les résultats dégagés de cette saison 2001, nous montrent encore que notre complexe touristique va en se développant davantage chaque année.

Le camping, tendance générale

Chiffres en bref...

Nuitées : 20 604

Nombre de séjours vendus : 1332 (augmentation de 10 % par rapport à 2000)

Nationalités : **73 % de Néerlandais**, 10 % de Britanniques, 7 % de Français, 5 % d'Allemands. Les 5 % restants sont partagés entre Belges, Italiens, Irlandais, Suédois, Suisses et Espagnols.

Comme chaque année, le camping connaît une forte saisonnalité, avec un remplissage global de **39,06 %** de mai à septembre, alors qu'il affiche complet de mi-juillet à mi-août ! Pour palier à ces « creux » en avant et arrière saison, nous allons continuer notre politique de Basse Saison, avec tout d'abord **Eurocamp Indépendant** (qui nous a amené 20 familles en mai, juin et septembre), puis le démarchage de groupes (offres promotionnelles attractives), et enfin une réduction de l'amplitude d'ouverture du terrain : **15 mai – 15 septembre 2002.**

Les Chalets Loisirs : un parcours sans faute

Chiffres en bref...

Nuitées : 2 931

Nombre de séjours vendus : 101

Nationalités : **50 % de Français**, 38 % de Néerlandais, 5 % de Belges, 5 % de Britanniques, et 2 % d'Allemands.

Pour la deuxième année d'ouverture, le succès grandissant de nos locations et la vitesse à laquelle se font les réservations (**pour 2002, déjà plus de 50% de remplissage sur juillet et août !**) montrent bien que le locatif est l'avenir du camping – caravaning. Nous avons cette année loué **101 semaines** (soit une augmentation de **83 %** par rapport à 2000), équivalent à un remplissage moyen de **57 %** sur toute la saison touristique. La majorité de la clientèle, contrairement à la partie camping, est **française à hauteur de 50 %**. Ces résultats encourageants nous annoncent un été 2002 prometteur...

Les quatre chalets prévus vont bientôt sortir de terre, le permis de construire a été déposé. Deux chalets seront équipés pour les personnes à mobilité réduite.

Un mot d'ordre : LA QUALITÉ

Nous travaillons toujours avec un **objectif de qualité constante**, que ce soit en amont des séjours par la sélection des meilleurs guides, la préparation des encarts publicitaires, le suivi toute l'année de nos clients (*pour des demandes de documentation et les réservations*) ; ou que ce soit en aval des séjours par l'accueil et la prise en charge des touristes - *notre but étant, ne l'oublions pas, de faire en sorte que les campeurs passent à Dompierre de très bonnes vacances et qu'ils puissent se sentir accueillis ici comme chez eux.*

Le retour des questionnaires de la campagne menée par le Comité Départemental du Tourisme « **Charte de Qualité Campings +** », sur les saisons 2000 et 2001, traduit un **taux de satisfaction global de 93 %**, nous récompensant ainsi de tous nos efforts et démarches engagés. (*les critères sur lesquels les clients sont interrogés sont la réception, les sanitaires, l'environnement paysager, l'ambiance et les animations*)

Un esprit « Village de Vacances » à développer

Nous savons tous que notre part de travail ne consiste pas seulement à attirer les touristes à **Dompierre les Ormes**, il faut également réussir à les garder, leur donner les moyens d'occuper pleinement leur temps et l'envie de revenir !

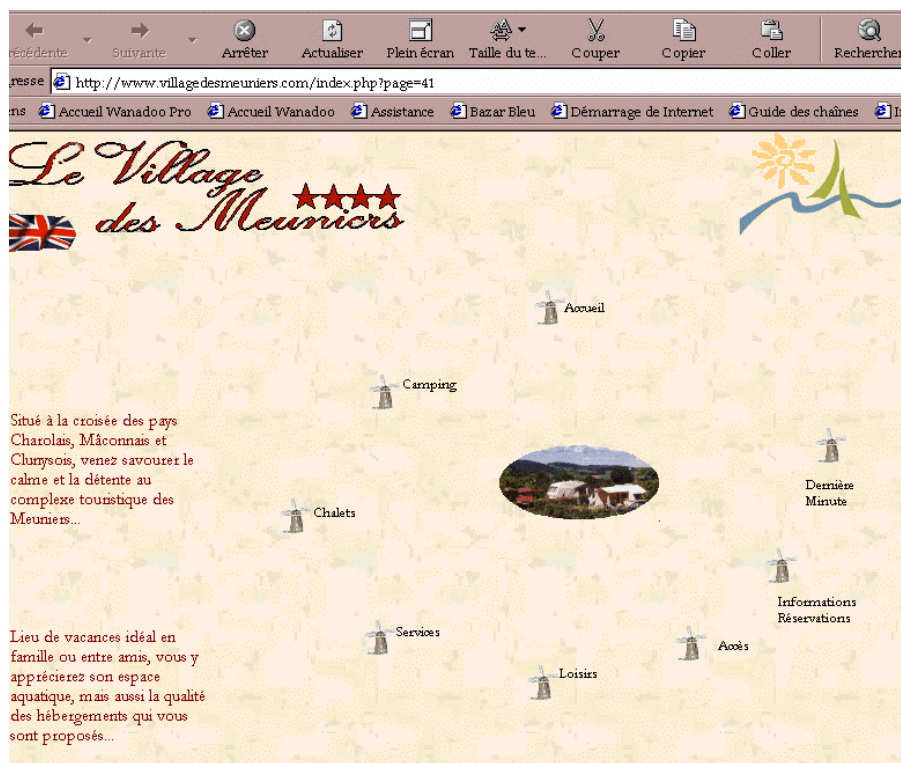
Pour répondre aux attentes des touristes concernant *en priorité* leur prise en charge pendant leur séjour, l'accent a été mis sur l'information : avec d'une part la création du « **Guide pratique du Campeur Dompierrois** » regroupant toutes les données pouvant leur être utiles tant au point de vue pratique que ludique et touristique, et d'autre part avec une meilleure diffusion du programme des activités proposées au camping.

D'autres projets tels que l'organisation d'excursions accompagnées en Bourgogne du Sud pourraient voir le jour en 2002... A suivre...

Nous nous sommes également intéressés de plus près aux animations organisées en juillet – août. Le travail réalisé par **Jean-Louis et Catherine GLAD** fut remarquable. Le taux de participation au **club des p'tis loupiots** fut énorme, et notre clientèle fut très satisfaite de leur professionnalisme et de la qualité de leur service. Les activités sportives aussi se sont bien déroulées et les participants furent chaque jour nombreux. C'est cependant pour les soirées qu'il nous faudra en 2002 réadapter notre offre. En effet, même si pour cette année déjà nous en avons diversifié les thèmes, les campeurs n'étaient malheureusement pas toujours au rendez-vous ; ce qui représente un manque à gagner.

Vous avez tous entendu parler de notre site internet : www.villagedesmeuniers.com ? D'après les statistiques obtenues, on compte près d'une vingtaine de connexions par jour. Nous souhaitons augmenter cette « fréquentation » ; ainsi cet hiver nous travaillons à nouveau sur ce projet, et faisons notre possible pour que cet outil de travail soit un atout formidable pour notre promotion touristique.

Les réactualisations des textes ainsi que de nouvelles photos viendront sous peu agrémenter les pages du site, alors n'hésitez pas à les consulter !



Pour clore cet article, je souhaiterais remercier tous les employés qui ont contribué, dans une ambiance chaleureuse, à la réussite du Village des Meuniers cette année encore.

*2002 sera l'année d'un grand tournant, avec un changement de statut juridique (création d'une Société d'Economie Mixte et d'une délégation de Service Public), ce qui aidera, je l'espère, à maintenir notre évolution croissante... Depuis 8 ans déjà ! **Pari gagné !***

Roger AUBLETTE



Zone Industrielle Genève Océan

La Zone Industrielle Genève Océan se situe en bordure de la Route Centre Europe Atlantique, sur la commune de Dompierre les Ormes.

Un Syndicat Intercommunal regroupant 15 communes des cantons de Matour et Tramayes s'occupe de l'aménagement, du développement, de l'entretien et de l'animation de ce site industriel.



Depuis le 14 Avril 2001, le Président du Syndicat Intercommunal est M. Jean-Marc MORIN (Maire de Montmelard).

Les Vices-Présidents sont M. Philippe PERRIN (Conseiller Municipal de Dompierre les Ormes), M. Joseph BRIDET (Maire de St Pierre le Vieux), M. Gérard AUPOIX (Conseiller Municipal de Beaubery), M. Bruno GERARD (1^{er} Adjoint de Brandon), M. Bernard CADOT (Maire de Clermain) et M. Jean-Claude AUPOIL (Conseiller Municipal de Trivy).

11 sociétés sont pour l'instant implantées sur la Zone Industrielle Genève-Océan et le Syndicat Intercommunal a également pour vocation de veiller à la prospérité de ces entreprises.

Parmi elles, on retrouve notamment :

↳ **Hôtel restaurant ****, Le Relais du Haut Clunysois, où le chef vous propose une cuisine régionale, adaptée aux produits du terroir.

↳ **Prost Construction, Entreprise générale de bâtiment**, spécialisée dans la construction de maisons individuelles et la rénovation de bâtiments.

↳ **Menuiserie Bonin-Mazoyer**, spécialisée dans la réhabilitation de bâtiments anciens et dans toutes menuiseries extérieures comme intérieures.

↳ **Garage Berland** qui opère dans le domaine de la mécanique poids-lourds

↳ **Plomberie Litaudon**, expert dans le chauffage central, zinguerie, sanitaires et plomberie.

↳ **Charnay Electric Industrie Câblage Automatismes**. Il s'agit d'une entreprise d'étude, de construction et d'installation électrotechnique (conception de câblage électrique des armoires, automatisation des machines industrielles).

↳ **Ets Chorier**, spécialisés dans la déformation des métaux essentiellement par pliage de tôle. Fabrication en sous-traitance de toutes sortes de structures métalliques à destination des fabricants de matériel.

↳ **Ecamat**, entreprise qui a pour principale activité la fabrication de cabine de peinture.

↳ **Ecamat International Van S.A.** qui vend et loue des semi-remorques.

↳ **Teknokit**, spécialisée dans la conception et la fabrication de kits de carrosserie pour véhicules industriels.

Face au développement de la R.C.E.A., le Syndicat Intercommunal souhaite réaliser une extension de ce site industriel, qui bénéficie non seulement d'avantages géographiques mais également d'avantages fiscaux et sociaux intéressants.

Par ailleurs, nous vous signalons qu'un local industriel de 600 m² est à louer pour 4 000 F par mois et qu'un terrain viabilisé de 8 000 m² est à vendre à prix attractif.

N'hésitez pas à nous contacter au Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Genève-Océan, Centre Administratif du Village des Meuniers 71520 DOMPIERRE LES ORMES (03.85.50.36.30).

La Zone Industrielle Genève-Océan a participé à l'opération "Samedi Industrie" le Samedi 24 Mars 2001. Cette journée portes-ouvertes a permis aux entrepreneurs de la Zone de présenter leur activité, en recevant plus de 100 visiteurs. Cette opération est reconduite au niveau régional le 16 Mars 2002.

Mylène DESMURS
Chargée de développement



Nous souhaitons un prompt et rapide rétablissement à Mylène, victime d'un très grave accident de la circulation le 18 Décembre dernier.

Recensement Agricole 2000

Le monde agricole Dompierrois



L'an dernier, un recensement agricole a été effectué en France. Il nous semblait intéressant de montrer les résultats pour Dompierre :

	1979	1988	2000
Nombre d'exploitations	52	46	30
Superficie Agricole moyenne	36 ha	42 ha	71 ha
Age des exploitants			
- moins de 40 ans	15	15	16
- 40 à 55 ans	32	28	16
- 55 ans et plus	29	25	20
Total	76	68	52

On peut noter que le nombre d'exploitations a diminué, passant de 52 en 1979 à 30 en 2000.

La superficie de la Commune est de 3 023 Ha. 1 880 ha sont utilisés par l'agriculture avec une légère diminution des terres labourables au profit des pâtures. Ce qui conduit à une augmentation du troupeau bovin passant de 3 093 en 1979 à 3 469 en 2000.

La superficie des exploitations augmente de 36 Ha en 1979, elle est aujourd'hui à 71 ha.

Pour palier le surcroît de travail dû à cette augmentation et à la diminution de la main d'œuvre, nous avons une adaptation de matériel (apparition des balles rondes...).

En conclusion, nous pouvons noter un nombre d'exploitations encore important (30) par rapport à la moyenne départementale (environ 13).

En 2001, il y a eu deux transmissions d'exploitations à deux jeunes, événement trop important pour ne pas le souligner.

On peut également dire que nos aînés agricoles aiment leur commune puisqu'ils sont encore environ 40 à y vivre.

Le Syndicat Agricole des Exploitants

Jean-Pierre BENAS

Laurent GATILLE

Denis VARENNES

L'Amicale des Sociétés

Siège social, Mairie de DOMPIERRE LES ORMES

Activités de l'année 2001

Le bureau actuel du conseil d'administration en place depuis le 24 novembre 2000, se compose comme suit :

- Président : **Roland SIMONET**
- Vices Présidents : **Alain PAGEAUT, Alain DARGAUD**
- Secrétaire et secrétaire adjoint : **Nicolas SCHIED, Christophe DESBOIS**
- Trésorière et trésorier adjoint : **Suzanne CHARNAY, René LABORIER**
- Membres : **Hervé GATILLE, Lionel LAURENT**

Mise à jour de la liste des associations et de leur président(e) :

- Comité des fêtes, président : **Jean-Yves COURTOIS**
- Amicale locale des DOMPIERRE de France, président : **Jean PROST**
- Foyer rural, présidente : **Suzanne CHARNAY**
- A.C.P.G – A.F.N., président : **Roger AUBLETTE**
- Société de chasse, président : **Roger AUBLETTE**
- Club des aînés ruraux Dompierrois, président : **Pierre GRANGERET**
- Arts, Sites & Traditions de la Noue, présidente : **Marie BESSON**
- A.D.M.R., Coordinateur : **Henri MAZILLE**
- Amicale des sapeurs pompiers, président : **Guillaume SIMONET**
- C.A.I.D., présidente : **Edith CARRETTE**
- Comité local F.N.A.C.A., président : **Raymond CHAINTREUIL**
- A.S.D. Foot, président : **Michel VALLET**
- A.S.D. Tennis, président : **Pascal POINOT**
- Coopérative scolaire, Responsable : **Annie PACCAUD**
- Parents d'élèves, présidente : **Michèle POINOT**
- Amicale des donateurs de sang, président : **Marcel MARTIN**
- Conscrits de la classe en « 2 », présidente : **Marion POINOT**
- Vénerie Dompierroise, président : **Gérard POTILLON**
- TEAM DOMPIERROIS (Rallye voiture), président : **Sébastien CARRIAS**

a) Matériel commun des associations

• Il faut procéder à l'acquisition et assurer la gestion de l'ensemble du matériel indispensable aux associations de la commune

b) Nos principaux investissements de l'année 2001 sont :

- Achat de vaisselles complémentaires
- Entretien de nos stands, plaques regroupant les accessoires par stand
- Électricité dans notre local
- Empoisonnement de l'Etang de la Pallissade
- Réparations diverses et entretien de notre matériel.

c) Nos projets pour 2002 :

- Nous sommes dans l'espoir de construire un local pour le rangement de notre matériel (la Commune n'ayant pas pu acquérir le terrain à proximité du cimetière, l'octroi des subventions a été différé) ; nous sommes dans l'attente de la prolongation à obtenir ces subventions, en espérant une réponse positive, et nous nous orientons vers une extension de notre local actuel en façade est de la Salle des Fêtes ou à l'arrière du local du vestiaire du foot.

- Achat de 200 plateaux, vaisselles diverses
- Transformation de nos chariots porte-tables et porte-chaises
- Etude pour l'acquisition d'une caisse frigorifique + remorque
- Etude pour l'achat de chaises plastiques
- Organisation de rayonnages dans les locaux existants.

d) Divers :

- Calendrier des manifestations pour 2001 remis sous forme d'un calendrier, a été apprécié, nous renouvelons donc cette forme pour l'année 2002 (nota : les manifestations du Complexe Touristique n'étant pas définies en raison du projet de changement de fonctionnement du Complexe
- Diffusion de 2000 tracts sur nos manifestations "Les Rendez-Vous de l'Eté 2001 à Dompierre les Ormes
- La journée U.L.M, non reprise par une association, est abandonnée.

e) Panneaux d'informations :

En ce qui concerne les panneaux d'information des manifestations aux entrées de la Commune, les associations sont satisfaites de cette réalisation par la Commune, chaque association prenant à sa charge la fourniture de ses festivités.

f) Passage à l'Euro

Nos cotisations ont été fixées en Assemblée Générale.

Convention de gestion avec la commune (bar + boutique + restauration) :

Cette gestion étant trop lourde à gérer par des bénévoles (gestion identique à une entreprise privée, l'Amicale a fait part à la Commune qu'elle souhaitait arrêter cette convention en fin de saison 2001 ; cette saison fait apparaître des recettes de 684 588 F (en baisse encore cette année) et les dépenses totales supérieures (en attente du bilan comptable).

La Commune nous informe son souhait de créer une Société d'Economie Mixte (S.E.M.) qui pourrait gérer l'ensemble global du camping.

Pour les réservations de matériel, elles se font auprès des responsables suivants :

- Stands (le montage et le transport sont à la charge des utilisateurs) :
Hervé GATILLE et Christophe DESBOIS
- Petit matériel, vaisselles : **René LABORIER, Suzanne CHARNAY**
- Étang de la Palissade : **Nicolas SCHIED et Lionel LAURENT** ;
les cartes de pêche sont en vente chez G. LASCOUX
- Sonorisation : **Alain PAGEAUT et Alain DARGAUD.**

NOTA : chaque utilisateur doit faire les démarches d'assurance correspondante à sa manifestation; les frais de réparation du matériel ou de remplacement sont à la charge des utilisateurs.

Je remercie vivement tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'Amicale des Sociétés.

Le Président,
Roland SIMONET.



Dompierre de France

Origine des Dompierre de France

La particularité de nos associations est d'habiter dans des communes portant le même nom et dont les origines se retrouvent dans les temps lointains.

23 communes françaises portent de nom de Dompierre : Dompierre tout court pour 3 d'entre elles (Oise, Vosges, Orne), et suivi d'un nom qui caractérise sa situation géographique ou une particularité locale pour les 20 autres.

Dans le Christianisme original, il n'y avait pas de culte des Saints. Il n'était pas question de donner à une église le nom d'un martyr ou d'un évangéliste. Toutes étaient dédiées au Christ.

Il était encore moins question de donner à une ville ou un village un nom de Saint : un hagiotope.

Les choses changent lentement entre le 4^e et le 9^e siècles. A la fin du IV^e siècle le culte des reliques se développe. Au début du V^e siècle, on commence à consacrer des églises à des Saints. Le mouvement commence avec la Vierge, à laquelle le pape Sixte III consacre une basilique en 431.

Les églises sont alors nommées du nom du Saint, souvent suivi du nom du village. L'ensemble : nom du Saint et nom du village se met à désigner la localité. C'est un processus que l'on peut suivre et qui se poursuit, à des rythmes divers, sur plusieurs siècles.

Le plus souvent, dans un second temps, l'ancien nom du village disparaît. Seul reste le nom du Saint-Patron.

Les premiers hagiotopes ne se présentaient pas sous le nom de Saint Pierre ou Saint Paul. Le langage populaire appelait le Saint : Dominus, ce qui signifie Seigneur. Dominus a fini par être réservé au Christ, mais a laissé de nombreuses traces dans la toponymie française, une fois devenu Dom ou Dam. La forme la plus anciennement attestée (673) est Domfront : Saint-Front qu'on trouve dans l'Orne, la Sarthe et l'Oise.

Ces formes : Dom ou Dam se trouvent dans les pays d'Oil ou de parlers franco-provençaux, mais jamais en terre d'Oc. Ce qui explique que l'implantation de nos 23 Dompierre se trouve au nord d'une ligne transversale reliant l'Atlantique à la Suisse en passant par Angoulême, Limoges, Clermont-Ferrand, Lyon. Les 2 Dompierre les plus au sud étant Dompierre sur Charente (Charente-Maritime) et Dompierre sur Veyle (Ain).

Parmi les noms de commune Saint-Pierre est moins fréquent que Saint-Jean mais Pierre dépasse Jean en popularité : il a donné son nom, en réalité, à un plus grand nombre de paroisses si l'on prend en compte les Dompierre et Dampierre (28), ceux-ci ayant la même implantation géographique que les Dompierre. De même, il semble que les Saint Pierre aient les mêmes origines : sur une carte de Bretagne, datant de 1695, la Commune de St Pierre des Landes, située en Mayenne à proximité de Dompierre du Chemin, était Dompierre des Landes.

La tradition chrétienne veut, d'après certains auteurs, qu'en l'an 2 de Claude, Pierre, Front et Georges, partent pour Rome. En l'an 3 Jésus Christ dit à Pierre qu'il fallait évangéliser l'Occident. Pierre rassembla les membres de la Sainte Compagnie et les envoya en Gaule en leur donnant à chacun sa destination. Durant le voyage Georges meurt, Front qui était son ami, le touche avec le bâton donné par Pierre et le ressuscite (origine du bâton de Saint-Pierre et de Saint-Front).

Pierre qui avait baptisé Front, le considérait comme son fils spirituel ; c'est ainsi que le culte de St Pierre se trouva lié à celui de Saint-Front. Ce rapprochement de Saint-Front et

Saint-Pierre est évident à Dompierre dans l'Oise et Dompierre dans l'Orne où chacun voisine avec un Domfront. Saint Front est aussi mentionné dans un livre liturgique de l'abbaye de Corbie, près de Dompierre Becquincourt dans la Somme.

Aux XI^e et XII^e siècles, ce furent essentiellement les Bénédictins et les moines de la congrégation de Cluny qui donnèrent ce nom de Dompierre à leurs abbayes, lesquelles le donnèrent aux villages voisins. Il s'agissait pour ces religieux d'affirmer leur dévotion à Saint-Pierre (dont les papes sont réputés être les successeurs) donc leur allégeance directe au Saint-Siège, c'est-à-dire leur indépendance vis à vis des puissances locales tant spirituelles que temporelles.

L'étymologie de Dompierre est donc bien Saint-Pierre, ce qui n'exclut pas, dans certaines contrées où restera longtemps vivant le culte celtique des pierres, une christianisation de certains lieux païens, le nom de notre Saint étant facile à substituer à la pierre minérale. Le Christ instituant son Église, ne dit-il pas à l'apôtre Pierre en l'en faisant le Chef : Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon église...

Quelques brèves...

En 2001 :

- le 04 Avril : Assemblée Générale au Sénat à Paris, salle Vaugirard ; repas au café Médicis, puis visite des jardins du Luxembourg et des serres.
- Les 21-22 Juillet : l'assemblée matinal à Dompierre les Eglises, superbe journée, bonne ambiance
Les 21 et 22, quelques Dompierre se sont retrouvés au Futuroscope de Poitiers. Dîner, spectacle et logement sur place puis visite toute la journée.

Ce fut un week-end exceptionnel

- Le 05 Octobre : réunion de bureau à Dompierre sur Helpe (Nord) : accueil chaleureux. Reçu dans les familles. La réunion de bureau s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique.

En 2002 :

- le 06 Avril : l'Assemblée Générale est prévue à Dompierre dans l'Orne, à 14h30.
- les 20-21 Juillet : la fête aura lieu en principe, à Dompierre sur Charente. Monsieur le Maire, est, au moment où nous écrivons ces lignes, en train de réfléchir à son organisation. Nous espérons qu'il nous donnera satisfaction.
- Le 06 Octobre : nous pensons à Dompierre sur Chalaronne (Ain) ou à Dompierre les Tilleuls (Doubs) pour notre réunion de bureau...

En 2003 :

- 10 ans – Les Dompierre de France aurons 10 ans. Grande fête d'anniversaire à Dompierre les Ormes, réservez dès maintenant votre week-end, en principe les 19 et 20 Juillet 2003.

Le Président,

Jean PROST



L'Ecole de Dompierre

L'Ecole de Dompierre compte toujours 2 classes maternelles (avec Marie-Pierre DESBOIS et Pierre-Gilles LAPLACE comme enseignants) et 2 classes élémentaires (avec Annie et Guy PACCAUD).

Le R.P.I. avec Montmelard se poursuit avec une classe élémentaire encadrée par Paulette BALIGAND. A partir de 2000/2001, pour un meilleur équilibre des effectifs, ce sont les enfants de CM1 qui sont répartis d'une façon à peu près égale entre Dompierre et Montmelard. C'est une situation qui risque encore de perdurer quelques temps mais qui ne nuit pas au bon fonctionnement du cycle III, la concertation avec l'école de Montmelard étant bonne et régulière.

En 2000/2001, des départs d'enfants au cours et en fin d'année ont fait diminuer assez sensiblement les effectifs. Mais la rentrée de 2002 amorce un frémissement de hausse (3 élèves en plus sont attendus sur tout le R.P.I.).

Micheline BOURQUIN et Mimi SEGAIN continuent en tant qu'aides maternelles d'assurer les tâches complémentaires nécessaires au bon fonctionnement des 2 classes de Marie-Pierre et Pierre-Gilles. Mais elles apportent aussi une aide aux classes élémentaires (dans le domaine de la photocopie notamment).

Marie AUPOIX se chargent toujours d'accueillir environ 65 pensionnaires dans sa cantine avec le souci permanent de veiller au bon équilibre des menus. Catherine GRAFF et Micheline BOURQUIN sont là pour la seconder dans le service des plus petits, ceux-ci mangeant en nombre assez important tout au cours de l'année (entre 20 et 25).

En ce qui concerne les nouveautés pour l'année 2001/2002 relatives à la vie à l'école et autour de l'Ecole, il faut signaler :

- l'ouverture de la piscine en Septembre
- la mise en place d'une garderie péri et extra scolaire de nature communale avec aide aux devoirs avant et après la classe et le mercredi avec une emploi-jeune comme animatrice (entre 15 et 20 enfants sont concernés, preuves que cela répondait à une attente de parents ayant des problèmes de garde).
- la venue d'un intervenant en musique aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestre permettant une approche plus pointue des activités chants, rythmes, percussions et autres instruments...
- la remise aux normes des jeux de cour par l'achat progressif (sur plusieurs années) d'éléments fiables, la continuation de l'équipement informatique (un nouveau poste au CP – CE1, Internet aux Ecoles du Haut et du Bas).

En collaboration avec les parents et la Municipalité, les enseignants ont pu mener à bien les activités péri-scolaires en liaison avec le projet d'école 2000/2003 commun avec Montmelard : la liaison avec le collège sur le thème de l'Afrique (chants, danses, modelages...), la continuation de l'ouverture sur d'autres milieux avec une classe découverte à Saint Enimie, dans les Gorges du Tarn pour les 5 classes du R.P.I. (canoë-kayak, escalade, spéléologie, visites...).

Pour atteindre de tels objectifs, il a fallu une grande vitalité de la Coopérative Scolaire dans laquelle s'impliquent de nombreux parents et amis de l'école : la vente de beignets en

Mars, des séances de cinéma rural pendant l'hiver, la fête des Ecoles en Juin, le loto en Décembre.

Au menu de l'année 2002, les enfants de Maternelle feront une semaine de découverte dans le Jura au mois de mars, les autres classes iront 3 jours dans le Massif Central en Mai avec comme point d'orgue la découverte du site "Vulcania" qui ouvrira bientôt. Les enfants de CM continueront de participer à "Ecole et Cinéma". Toute l'Ecole pourra, si nécessaire, faire des découvertes d'une journée, des rencontres sportives avec les écoles des 2 cantons, etc...

C'est pourquoi l'Ecole remercie par avance les Municipalités et les populations de Dompierre et Montmelard du soutien qu'elles lui apporteront.

Guy PACCAUD

Directeur de l'Ecole de Dompierre



Au Foyer Rural

L'année 2001 s'achève et pourtant notre nouvelle saison 2001-2002 est déjà bien entamée. En Mars, nous avons proposé un spectacle pour enfants "Le Tour du Monde du Professeur Albanis" dans le cadre d'Enfantillages. Ce spectacle n'a attiré qu'une quarantaine de personnes.

Nos acteurs se sont produits à Matour deux fois. Ils ont connu un franc succès puisque le Samedi soir nous avons affiché complet et refusé l'entrée à de nombreux spectateurs, et à Dompierre, ils ont donné deux représentations.

Le spectacle de fin d'année où ont évolué danseurs, chanteurs... a connu son succès habituel.

Lors de la manifestation du 14 Juillet, un groupe de jeunes du Foyer a animé des jeux pour les enfants, le Foyer a offert à chacun un goûter et un petit cadeau.

En Octobre, nous avons proposé à tous nos adhérents adultes et jeunes, un déplacement de deux jours dans le Lubéron. Trente personnes ont participé à cette sortie et sont rentrées ravies.

Depuis Septembre, nous avons débuté notre nouvelle saison. De nouvelles activités ont vu le jour : des cours d'anglais (deux séquences différentes, une pour les collégiens et une pour les adultes ayant des préacquis), des cours de yoga, le tout sous la houlette de bénévoles. Un groupe "Sports et Loisirs" s'est constitué et s'entraîne sur le stade de Dompierre ou au gymnase de Matour durant l'hiver.

Actuellement, nous comptons 200 adhérents, sachant que certains pratiquent plusieurs activités. Chaque jour de la semaine, le Foyer ouvre ses portes pour accueillir :

le lundi : chant, une fois par mois

le mardi : après-midi : couture
soir : gym adulte

le mercredi : matin : karaté
après-midi : - 4 séquences successives de danse pour les enfants, par tranche d'âge et degré d'initiation;
- théâtre pour les enfants.
- cuisine en laboratoire une fois par mois
soir : anglais, 2 ateliers successifs

le jeudi : fin d'après-midi, art floral, une fois par mois
le soir, yoga

le vendredi : soir : tarot, tous les 15 jours
théâtre : répétition pour 12 acteurs qui préparent une grande pièce qu'ils nous présenteront en mars, deux fois à Dompierre puis trois fois à Matour.

le samedi après-midi : danses pour les jeunes
Le spectacle de fin d'année, composé de variétés, aura lieu en Juin.

Au Foyer Rural, le choix des activités est vaste et pour l'instant, les inscriptions peu onéreuses, tout cela grâce aux nombreux animateurs bénévoles qui offrent généreusement leurs compétences et leur temps.

Nous leur "tirons notre chapeau" et les remercions bien sincèrement car ils contribuent largement au bon fonctionnement de notre Association. Il ne faut pas oublier tous ceux qui œuvrent dans l'ombre, car aucun préparatif ne se réalise seul (les costumes, les décors, les installations, les déplacements de matériel), ni les tâches administratives qui deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus pesantes.

Merci à tous ceux qui nous aident lors des manifestations, les aides des parents sont toujours appréciées.

Seuls deux animateurs agréés, en karaté et en poterie sont rémunérés, leurs services sont gérés par l'A.P.S.E.L.. Ces deux activités sont les seules en sous effectif.

L'équipe du Foyer vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2002 : bonheur, santé, réussite... Et si vous pensez trouver place dans notre association, vous serez les bienvenus.

Suzanne CHARNAY



L'A.D.M.R.

L'A.D.M.R. : 1^{er} Réseau de proximité

* * * * *

Les bénévoles de l'Association A.D.M.R. ont pour mission de créer et de gérer des services d'aide pour tout public : familles ou personnes retraitées à la recherche d'une meilleure qualité de vie, personnes fragilisées par l'âge, le handicap.

Ce sont des acteurs de terrain qui s'appuient sur des valeurs fortes : respect de l'autonomie, esprit d'entraide, volonté d'être présents au plus près des personnes pour mieux répondre aux demandes.

Les bénévoles A.D.M.R. sont soucieux d'apporter aux personnes retraitées des réponses et un soutien dans leurs démarches quotidiennes. C'est pourquoi un recueil d'information a été établi en collaboration avec la M.S.A. de façon à vous accompagner dans vos démarches quotidiennes, recueil qui est à votre disposition au sein de l'Association et en Mairie.

Les bénévoles sont aussi de véritables acteurs de la vie locale. Ils vous proposent de nombreuses manifestations (poule au riz, loto, vente de fleurs...).

Vous avez des enfants à charge et vous avez besoin d'un soutien familial ou moral ?
Vous pouvez contacter le service famille au ☎ 03.85.50.22.03

Vous êtes à la retraite ou vous avez des difficultés pour les tâches quotidiennes ?
Contactez le service personnes retraitées au ☎ 03.85.50.21.72

Vous avez besoin d'aide pour les repas ?
Contactez le service portage des repas au ☎ 03.85.50.26.55

Professionnels de qualité, ils vous aident à mieux vivre chez vous.

**L'Association A.D.M.R. vous souhaite ses meilleurs vœux
pour l'année 2002.**

Henri MAZILLE
Coordinateur A.D.M.R.



Les Aînés Dompierrois

L'effectif du Club est toujours en baisse : les plus âgés nous quittent et la relève tant désirée se fait toujours attendre ...



Malgré tout, nos activités se maintiennent avec :

- 2 réunions mensuelles les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois
- Gymnastique douce le mardi de 15 h à 16 h sous la houlette de la toujours dévouée Michèle POINOT. Son effectif, lui, progresse grâce à l'arrivée de nouveaux adeptes des communes voisines.
- Répétition du groupe de chant le mardi de 16 h à 17 h sous la baguette d'Henri DARGAUD, qui lui aussi, voit avec plaisir l'arrivée de nouvelles chanteuses. En dehors de ses productions lors des manifestations du Club, le petit groupe s'est rendu à la MARPA de Matour et à Champrouge où les pensionnaires lui ont prodigué tous leurs encouragements.
- Concours de belote en Février, tarot en Mars où les participants des clubs voisins viennent épauler nos joueurs.
- Portes ouvertes en Août où là aussi, les visiteurs des communes voisines sont aussi nombreux que ceux de la Commune.
- La tradition est respectée avec l'Assemblée Générale et tirage des Rois en Janvier, bugnes en Février, anniversaire en Septembre, bûches en Décembre.

Par contre, 2 sorties avaient été programmées pour l'année. Celle de Juin à Besançon a été annulée au dernier moment, faute de participants suffisants, celle de Septembre dont la destination fut longue à se dessiner, a permis aux 37 voyageurs d'apprécier la visite du musée de la faïencerie à Digoin suivie d'une promenade sur le canal avec repas pris à bord.

La journée du 22 Novembre fut consacrée à la découverte de l'Euro où 40 personnes ont assisté au "cours magistral" donné par 2 personnes bénévoles : Mme PLUMET de la Fédération et Mme CLAVAGNIER (INRAC – AGIR...) qui n'ont pas ménagé leur peine toute la journée répondant aux nombreuses questions, organisant des exercices pratiques et espérant ainsi avoir rassuré tous ceux qui n'envisageaient pas le changement de monnaie avec sérénité.

Des cours d'initiation à l'Anglais démarrent timidement grâce au savoir de Mme Véronica DESHAYES.

Bien sûr le plaisir de la table n'a pas été oublié avec la poule au riz en Mars, le repas du C.C.A.S. en Avril, la choucroute en Novembre, le repas de fin d'année en Décembre.

Avec l'espoir que tout ce programme pourra se renouveler en 2002, le Bureau présente à tous, membres, futurs membres mais également à toute la population, ses meilleurs vœux de bonheur, joie, réussite et surtout santé pour cette nouvelle année.

Pierre GRANGERET



La F.N.A.C.A.

La F.N.A.C.A. est une association spécifique au combattant de l'A.F.N. Algérie, Tunisie, Maroc. Tous les personnes ayant participé à ce conflit qui dura plus de 8 ans (1954 – 1962) peuvent y adhérer.

Son but est de regrouper les intéressés et de défendre leurs droits matériels et moraux. Dans un but social, diverses souscriptions sont organisées afin d'apporter une aide matérielle aux plus défavorisés de ses adhérents.

Elle édite un journal mensuel qui s'appelle "l'Ancien d'Algérie", et que reçoivent tous les adhérents à jour de leur cotisation. C'est une association apolitique, qui ne prend pas part au débat idéologique et ne donne pas de consigne de vote.

L'organisation départementale se compose d'un comité qui compte plus de 8000 membres, divisé en 11 secteurs qui sont divisés en comités locaux. Notre comité local est le comité Dompierre-Trivy. Nous comptons à ce jour 40 adhérents dont 4 veuves. 27 résident à Dompierre, 7 résident à Trivy et 6 sont en résidence secondaire ou originaires de Dompierre et la région.

Nous commémorons la fin des combats en Algérie le 19 Mars de chaque année, date de la proclamation du Cessez-le-Feu du 19 Mars 1962. Nous organisons une cérémonie aux Monuments aux Morts de Trivy et de Dompierre avec dépôts d'une gerbe.

Les municipalités, la clique des sapeurs-pompiers, les autres associations d'anciens combattants et une partie de la population y sont présents à nos côtés, nous les remercions tous.

Nous participons également au Monument aux Morts aux commémorations des armistices du 11 Novembre 1918 et du 08 Mai 1945 aux côtés de nos Aînés.

Pour assurer la pérennité financière du Comité, nous organisons un bal annuel, qui jusqu'à présent, nous assure l'autonomie.

La tranche d'âge à laquelle nous appartenons, nous donne un peu de disponibilités pour participer à la vie interne de notre Cité.

De ce fait, lorsqu'on nous demande et, dans la mesure du possible, nous sommes heureux d'aider à réaliser ce qui anime et embellit la collectivité dompiéroise.

Le Président

Raymond CHAINTREUIL



Infos...

Extension du Lotissement du Hameau des Ormes

Une étude de faisabilité technique et financière a été confiée par la Municipalité à l'O.P.A.C. 71. Elle concerne l'urbanisation des terrains communaux dans le prolongement du Hameau des Ormes.

Cette étude permet d'envisager la réalisation d'une 1^{ère} tranche de travaux dès 2003 avec la construction de 7 pavillons locatifs par l'O.P.A.C. Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 13 Novembre 2001, a adopté ce projet et a sollicité des aides pour la viabilisation de ce lotissement "bis" au Hameau des Ormes. Les candidats locataires peuvent d'ores et déjà se renseigner en Mairie.

Un nouveau bus pour l'école.

Arrivé durant les vacances de Printemps, un Boxer Peugeot a remplacé le J9 qui a pris une retraite bien méritée après 12 années de bons et loyaux services.

La Municipalité a aussi décidé d'équiper les agents d'entretien de la voirie avec l'acquisition d'un véhicule Renault Express d'occasion

Départ du Percepteur Jean-Luc CHANUT

Nommé en 1994 à la Trésorerie de Matour en résidence à Dompierre, Jean-Luc CHANUT a assumé sa tâche avec compétence, intelligence et disponibilité.

Pour les élus, ce fut un conseiller averti, toujours prêt à trouver une solution simple et rapide dans le respect de la légalité. Il est remplacé par François SEBERT depuis le 1^{er} Juillet dernier.

Téléthon

Cette année encore, le Téléthon a été un succès puisque le thème retenu "les Dominos du Téléthon" ont rapporté la somme de 32 032 F.

Fête du 14 Juillet

1^{ère} édition de cette grande fête populaire à l'initiative de la Municipalité.

En famille, entre amis, la population a répondu présente et chacun a pu s'amuser dans une ambiance fantastique, et ce, malgré la pluie.

Infos...

Vœux du Maire et Distinctions

De nombreux habitants ont répondu présents à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal pour cette cérémonie des vœux le Samedi 05 Janvier dernier. Christian Mazué, Maire depuis mars 2001 a rendu un vibrant hommage à l'ancienne municipalité. Il a tracé un premier bilan de l'action municipale au cours de ces neuf derniers mois : travaux à la mairie, dossier de la nouvelle gendarmerie, création d'une halte garderie.

Pour les projets 2002, les grandes lignes sont l'opération Cœur de Village, la deuxième tranche du Hameau des Ormes, le Complexe Touristique du Village des Meuniers, le site Internet de Dompierre et fédérer la vie associative notamment au cours de manifestations telle celle du 14 juillet dernier qui a connu un vif succès et à rassembler tout le village.

Cette cérémonie a été l'occasion de présenter les nouveaux habitants de Dompierre et Meulin et d'honorer plusieurs personnes de la commune :

- Jean-Paul Dorillat, employé au camping qui a terminé son contrat le 31 Décembre dernier et Maurice Hilarion, agent d'entretien qui a fait valoir ses droits à la retraite le 30 Septembre 2001, se sont vus offrir des cadeaux.

- Simone Dupasquier qui a travaillé 23 ans en tant qu'agent de service, cantinière et aide maternelle et Marie Segain, plus connu sous le nom de Mimi, qui exerce depuis 1981 l'emploi d'assistante maternelle et conducteur du car scolaire depuis 1993, se sont vus décernées la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour leurs 23 ans et 20 ans passés au service de la commune.

Deux anciens conseillers municipaux et un élu de l'équipe actuelle ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent. François Aucaigne a effectué deux mandats comme conseiller municipal et un mandat comme quatrième adjoint, responsable des bâtiments. Maurice Bidaut a été élu conseiller municipal en 1983 et 1989; en 1995 il fut troisième adjoint chargé de la voirie. Roger Aublette fut élu conseiller municipal en 1983, troisième adjoint en 1989, deuxième adjoint en 1995 et depuis 2001 il est premier adjoint. C'est un serviteur fidèle de la commune et plus particulièrement du Complexe Touristique auquel il donne beaucoup de son temps et de son énergie.

Jean-Patrick Courtois, Sénateur Maire de Mâcon a été nommé Maire honoraire de Dompierre. En 1977 il fut élu conseiller municipal, et de 1983 à 2001 il fut Maire de Dompierre. Durant ces 18 ans passés à la tête de la commune il a su lui influer son dynamisme et la doter d'équipements modernes. Toujours à l'écoute de ces concitoyens il a su répondre à leurs demandes et leurs aspirations. Toute la population autour de Christian Mazué a vécu un moment d'intense émotion lors de cette nomination car dans le coeur des habitants de Dompierre il y a toujours une place pour Jean Patrick Courtois.

Cette cérémonie des vœux du Maire s'est terminée en toute convivialité autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.

Infos...

Site Internet

Internet est présente à la Mairie avec son adresse électronique dompierrelesormes.mairie@wanadoo.fr. Vous pourrez aussi très prochainement surfer sur dompierrelesormes.fr ou [.com](http://dompierrelesormes.com). Bientôt le site devrait être opérationnel. Il faut en remercier Serge Desroches, concepteur du site. Mais d'ores et déjà notre Commune est bien présente à travers le monde avec le Complexe Touristique du Village des Meuniers par le biais de : www.villagedesmeuniers.com

Croix Rouge

Le montant de la collecte 2001 s'élève à 11 945 Francs.

Le Comité Local remercie tous les généreux donateurs de Dompierre et de Meulin ainsi que tous les bénévoles qui y ont participé.

Recrutement d'un agent d'entretien communal à la voirie, aux bâtiments et aux espaces verts

Par délibération du 26 Juin 2001, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à recruter un agent d'entretien, à temps complet, titulaire de différents permis (P.L., Transports en commun, etc...) par l'intermédiaire et le concours du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire. 8 candidats ont été convoqués à un entretien le 14 Septembre dernier. Le rapport du Centre de Gestion explique que considérant l'expérience professionnelle, les formations suivies (CACES), étant donné que M. Hervé CARRETTE est titulaire du transport en commun, la candidature le M. CARRETTE est celle qui correspond le mieux au profil de l'emploi.

Le Maire a nommé M. Hervé CARRETTE, Agent d'entretien stagiaire à compter du 08 Octobre 2001 ; nous lui souhaitons bonne adaptation au sein du personnel communal.

Aménagement et Réduction du Temps de Travail (A.R.T.T.)

Depuis le 1^{er} Janvier 2002, un protocole d'accord relatif aux "35 heures" a été signé avec l'ensemble des Agents Communaux.

Calendrier des Manifestations 2002

JANVIER

Samedi	05	Galette des Rois par la Commune
		Fêtes des Sapins par l'Amicale des Pompiers
Dimanche	13	Jeu de LOTO organisé par l'A.D.M.R.
Mercredi	30	Don du Sang

FÉVRIER

Samedi	02	Repas dansant Dond'J
Samedi	09	Choucroute des Conscrits
Samedi	23	Banquet des Chasseurs

MARS

Samedi	02	} Concours de Belote du Foot Théâtre du Foyer
Vendredi	15	
et Samedi	16	
Dimanche	17	Randonnée pédestre du C.A.I.D.
Vendredi	22	Soirée Cinéma organisée par la Coopérative Scolaire
Dimanche	24	Repas des Aînés (C.C.A.S.)

AVRIL

Samedi	06	Assemblée Générale des Dompierre de France
Samedi	13	Banquet des Conscrits en "2"

MAI

Samedi	18	} Fête patronale
Au Lundi	20	

JUIN

Samedi	01	Tournoi de foot
Samedi	08	} Spectacle du Foyer
Et Dimanche	09	
Mercredi	12	Don du Sang
Vendredi	21	Fête de la Musique (C.A.I.D. – F.N.A.C.A. – Aînés)
Dimanche	23	Fête scolaire
Dimanche	30	Fête champêtre du Comité des Fêtes

Calendrier des Manifestations 2002

JUILLET

Dimanche 07 Journée de découverte Dompierre de France
Dimanche 14 Pétanque des Chasseurs
Animations diverses (repas, bal populaire et feu d'artifice)

Samedi 20 } Fête des Dompierre de France (Ile et Vilaine)
et Dimanche 21 }
Dimanche 28 Rallye automobile de Matour

AOÛT

Dimanche 04 Portes ouvertes Aînés Dompierrois
Dimanche 11 Concours de quilles Comité de Fêtes
Mercredi 14 Don du Sang
Samedi 17 }
Dimanche 18 } Ball-trap Vénérie

SEPTEMBRE

Dimanche 15 Portes Ouvertes Z.A. de Chassigneux
Samedi 28 Banquet Classe en "5"

OCTOBRE

Samedi 05 Réunion de bureau Dompierre de France (à l'extérieur)
Samedi 19 Repas A.D.M.R.
Mercredi 23 Don du Sang

NOVEMBRE

Samedi 09 Repas TEAM Dompierrois 71
Samedi 16 Banquet des Pompiers
Dimanche 17 Thé dansant FNACA
Samedi 30 Repas dansant du Foot

DÉCEMBRE

Dimanche 1 Loto des Écoles
Du Mardi 3 }
au Dimanche 15 } Dizaine commerciale du C.A.Ī.D
Du Samedi 7 }
au Dimanche 8 } Téléthon

Adresses Utiles

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

☎ 03.85.50.21.34 - Fax : 03.85.50.28.25. Email : mairie.dompierresormes@wanadoo.fr

Le Secrétariat est ouvert au public :

- le Mardi et Vendredi de 08H à 12H et de 14H à 18H.
- le Mercredi de 14H à 18H.
- le Samedi de 08H à 12H.

Le Maire reçoit en Mairie le Samedi matin et sur rendez-vous.
Se renseigner auprès du Secrétariat.

TRESOR PUBLIC

☎ 03.85.50.21.96

POSTE

☎ 03.85.50.21.00

Le Bureau de poste est ouvert au public :

- du Lundi au Vendredi de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.
- le Samedi de 08H30 à 11H30.

Départ du courrier :

- du Lundi au Vendredi : 16H30.
- le Samedi : 12H15.

Pour les envois en recommandé, déposer les plis avant 16H au guichet.

GENDARMERIE

☎ 03.85.50.21.25 ou 17.

POMPIERS

☎ 18

ÉCOLE PRIMAIRE

☎ 03.85.50.26.25

ÉCOLE MATERNELLE et CANTINE SCOLAIRE

☎ 03.85.50.29.30.

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

☎ 03.85.50.29.30

GARDERIE EXTRA-SCOLAIRE

☎ 03.85.50.27.96

SALLE DES FÊTES

☎ 03.85.50.25.48

FOYER RURAL

☎ 03.85.50.27.94

CAMPING MUNICIPAL DU VILLAGE DES MEUNIER****

☎ 03.85.50.36.60 Fax : 03.85.50.36.61

Site Internet : www.villagedesmeuniers.com

Email : villagedesmeuniers@wanadoo.fr

S.A.U.R.(Service des Eaux)

☎ 03.85.88.76.76

E.D.F.(Dépannage)

☎ 0810 333 171

PERMANENCE DU NOTAIRE

Le 2ème Mardi de chaque mois de 10H00 à 12H en Mairie (sur rendez-vous)

CENTRE SOCIAL DU HAMEAU DES ORMES

☎ 03.85.50.27.96.

C.D.H.A.R. (Habitat et Aménagement Rural)

Le 4ème Mardi de chaque mois de 11H00 à 12H en Mairie.

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Le 4ème Mardi de chaque mois de 09H00 à 12H en Mairie

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ 03.85.50.27.96

Tous les Mardis de 10H à 11H30, et

Tous les Samedis de 14H à 15H.

ASSISTANTE SOCIALE : Mme LOREAUD

Horaires affichés en Mairie

M. GIRAUD : Pédicure, Podologue, Orthopédiste

Le 1er Lundi de chaque mois à partir de 14 H.

Renseignements ☎ 03.85.39.48.32

CLUB DES AINES

Réunion, les 1er et 3ème Jeudi de chaque mois à partir de 14H.

*Toutes remarques ou suggestions seront considérées
avec toute notre attention*

*Cet emplacement vous est réservé.
Ecrivez-nous.*

MAIRIE
DE
71520 DOMPIERRE LES ORMES
TÉL · 03 85 50 21 24

-A RETOURNER À LA MAIRIE OU A DONNER A L'UN DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

NOM :

PRENOMS :

SUGGESTIONS :

CRITIQUES :